

**MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**  
**CSPS-RFP-22JP-1390/A**

À tous les soumissionnaires :

La présente modification vise à modifier l'annexe B – Base de paiement.

À la page 32 du document d'invitation à soumissionner, supprimer l'annexe B – Base de paiement dans son intégralité et la remplacer par ce qui suit :

**INSÉRER:**

**ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT**

L'entrepreneur sera payé conformément à la base de paiement suivante pour les travaux exécutés conformément au contrat.

**1. Configuration / Intégration / Migration**

**Tableau 1 – Prix Ferme Tout Compris (Une Seule Fois)**

Prix ferme tout compris (taxes applicables en sus) pour une (1) fois les coûts de configuration d'intégration et de migration, y compris l'accès qui inclut tous les droits d'utilisation de la solution, la documentation du logiciel, la garantie, l'hébergement, la maintenance et l'assistance (à l'exclusion de la formation), les renoncements, les accords de non-divulgaration ou autres communiqués au Canada pour un maximum de 260 000 téléspectateurs :		
No d'article	Description	Prix ferme tout compris
(A)	(B)	(C)
1	une (1) fois les coûts de configuration d'intégration	\$

## 2. Accès des téléspectateurs à la solution

**Tableau 2 - Prix ferme tout compris (annuel)**

Prix annuel ferme tout compris (taxes applicables en sus) pour un accès annuel par abonnement à un logiciel-service pour un maximum de 260 000 téléspectateurs.							
No d'article	Description	Contrat initial Année 1  De la date d'attribution du contrat à 1 an à compter de la date d'attribution du contrat	Période optionnelle 1 Du ____ au ____ (pour une période supplémentaire d'un an)	Période optionnelle 2 Du ____ au ____ (pour une période supplémentaire d'un an)	Période optionnelle 3 Du ____ au ____ (pour une période supplémentaire d'un an)	Période optionnelle 4 Du ____ au ____ (pour une période supplémentaire d'un an)	**Coût pour évaluation**
(A)	(B)	No d'article  (C)	Prix ferme tout compris  (D)	Prix ferme tout compris  (E)	Prix ferme tout compris  (F)	Prix ferme tout compris  (G)	(moyenne de C à G divisée par 5)  (H)
1	accès annuel par abonnement à un logiciel-service pour un maximum de 260 000 téléspectateurs	\$	\$	\$	\$	\$	\$



2	Sous-titrage en temps réel pour diffusion en direct – bilingue	_____ \$/hr	\$_____				
3	Services de formation	_____ \$/hr	\$_____				
4	<b>Moyenne du tableau 3 à utiliser uniquement à des fins d'évaluation (moyenne de la ligne 1 + moyenne de la ligne 2 + moyenne de la ligne 3 divisée par 3)</b>						\$_____

**\*\* La moyenne est calculée en additionnant C+D+E+F+G (du tableau 3) et en divisant la somme par 5. Ce montant nous donnera le coût moyen qui sera utilisé pour l'évaluation. \*\***

**La colonne H et la ligne 4 seront supprimées à l'attribution du contrat.**

#### **4. Services professionnels**

**Tableau 4 - Tarif journalier ferme tout compris**

Tarifs journaliers fermes tout compris pour les services professionnels optionnels à fournir au fur et à mesure des besoins qui sont décrits à l'annexe A – Énoncé des travaux et en conformité avec le processus d'autorisation de tâche :							
No d'article	Catégorie de ressources (le fournisseur peut ajouter les ressources qu'il juge)	Contrat initial Année 1 De la date d'attribution du contrat à 1 an à compter	Période optionnelle 1 Du _____ au _____ (pour une période supplémentaire d'un an)	Période optionnelle 2 Du _____ au _____ (pour une période supplémentaire d'un an)	Période optionnelle 3 Du _____ au _____ (pour une période supplémentaire d'un an)	Période optionnelle 4 Du _____ au _____ (pour une période supplémentaire d'un an)	**Coût pour évaluation**

	nécessaires au projet)	de la date d'attribution du contrat					
(A)	Le fournisseur peut ajouter des lignes si nécessaire  (B)	Tarif journalier ferme tout compris  (C)	Tarif journalier ferme tout compris  (D)	Tarif journalier ferme tout compris  (E)	Tarif journalier ferme tout compris  (F)	Tarif journalier ferme tout compris  (G)	(moyenne de C à G divisée par 5)  (H)
1		\$	\$	\$	\$	\$	\$ _____
2		\$	\$	\$	\$	\$	\$ _____
3		\$	\$	\$	\$	\$	\$ _____
4		\$	\$	\$	\$	\$	\$ _____
5							

	Moyenne du tableau 4 à utiliser uniquement à des fins d'évaluation (moyenne de la ligne 1 + moyenne de la ligne 2 + moyenne de la ligne 3 etc. divisée par le nombre de lignes remplies)	\$ _____
--	--	----------

**\*\* La moyenne est calculée en additionnant C+D+E+F+G (du tableau 2) et en divisant la somme par 5. Ce montant nous donnera le coût moyen qui sera utilisé pour l'évaluation. \*\***

La colonne H et la ligne 5 seront supprimées à l'attribution du contrat.

**5. Moyenne de tous les tableaux à des fins d'évaluation**

**Tableau 5 – Moyenne utilisée pour l'évaluation financière**

Moyenne du tableau 1 (ligne 1 colonne C)	Moyenne du tableau 2 (ligne 1 colonne H)	Moyenne du tableau 3 (ligne 4 colonne H)	Moyenne du tableau 4 (ligne 5 colonne H)	Moyenne globale pour l'évaluation (moyenne de A à D divisée par 4)
(A)	(B)	(C)	(D)	(F)
\$	\$	\$	\$	\$

La section 5 et le tableau 5 seront supprimés à l'attribution du contrat.

**6. Coût estimatif des tâches (tableaux 3 et 4)**

Le coût estimatif combiné des tâches de la période initiale du contrat est de \_\_\_\_ \$ (à confirmer) par année, taxes en sus.

Le coût estimatif des tâches combinées des périodes d'option, s'il est exercé, est de \_\_\_\_ \$ (à confirmer), taxes en sus, par option d'un an.

## **7. Définition d'un jour/au prorata :**

Une journée est définie comme 7,5 heures hors pauses repas. Le paiement s'effectuera pour les jours effectivement travaillés sans provision pour les congés annuels, les jours fériés et les congés de maladie. Le temps travaillé supérieur ou inférieur à une journée sera calculé au prorata pour refléter le temps réellement travaillé conformément à la formule suivante :

Heures travaillées X taux journalier ferme applicable

7,5 heures

Tout le personnel proposé doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat.

Aucun frais d'heures supplémentaires ne sera autorisé en vertu du contrat. Tout le temps travaillé sera rémunéré selon les modalités de paiement.

## **8. Période initiale du contrat – De la date d'attribution du contrat à un an à compter de la date d'attribution du contrat.**

Le coût total estimé de la période initiale du contrat ne doit pas dépasser \$\_\_\_\_\_ (à confirmer à l'attribution du contrat) par an, taxes applicables non comprises.

Le coût total estimé des périodes d'option, si elles sont exercées, ne doit pas dépasser \$\_\_\_\_\_ (à confirmer à l'attribution du contrat) hors taxes, par option d'un an.